Agence Nationale de Gestion des Déchets

ANAGED Mag

N° 004 / Mars 2020 / Le trimestriel de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets

BILAN ANAGED 2019 :

DES PERFORMANCES ET DES RESULTATS ENCOURAGEANTS

L'ANAGED REÇOIT LE PRIX DE LA MEILLEURE STRUCTURE DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE EN COTE D'IVOIRE

NOS PARTENAIRES

UVICOCI

ARDCI
Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire

ONAD
Office National de l'Assainissement et du Drainage

TRESOR
D.G.T.C.P.

DOUANES IVOIRIENNES

DGI
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

CIE
Compagnie Ivoirienne d'Electricité

eco eburnie

MOTA-ENGIL AFRICA
CÔTE D' IVOIRE

ECOTI SA

Nestlé
Good Food, Good Life

S O M M A I R E

P. 5 VŒUX DE NOUVEL AN DU DG DE L'ANAGED

P. 6 RECONNAISSANCE DU MÉRITE DE L'ANAGED
Le Directeur Général, Mme Sarrahn Teinin OUATTARA, honorée

P. 7 SIGNATURE DE CONVENTION
L'ANAGED et NESTLE CI s'unissent pour la collecte et le recyclage des déchets plastiques

P. 8 LES GRANDES ACTIONS DE L'ANAGED DURANT L'ANNEE 2019
Des performances et des resultats encourageants

P. 13 VALORISATION DES DECHETS A YAMOUSSOUKRO
L'ANAGED organise un atelier de relance des travaux de construction de l'unité de compostage

P. 14 MISSION D'ÉVALUATION DANS DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE L'ANAGED

P. 15 LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE A ATTECOUBE
L'ANAGED sensibilise en milieu scolaire

P. 16 UN BATIMENT FLAMBANT NEUF POUR L'ANAGED

P. 19 MADAME SARRAHN TEININ OUATTARA, DG DE L'ANAGED VISITE LE SIEGE DES PRE COLLECTEURS DE COCODY

P. 20 PARTAGE D'EXPERIENCE POUR LA GESTION DES DECHETS
Une délégation Togolaise en visite sur les centres de gestion des déchets d'Abidjan

P. 21 CONCOURS DU MEILLEUR AGENT ANAGED 2019
Six lauréats récompensés

P. 23 CÉRÉMONIE DE REMISE DE MATÉRIELS AUX COLLECTIVITÉS:
: plus de 2 milliards de FCfa de matériels à 36 communes

P. 24 VALORISATION DES DECHETS
Bientôt la transformation des déchets plastiques en matériaux de construction en Côte d'Ivoire

P. 25 ECOTI.SA UN AN APRES LE DEMARRAGE DE LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE PROPRETE A ABIDJAN

P. 31 OPÉRATION GRAND MÉNAGE
La SODECI s'engage aux côtés du Ministèrede l'assainissement et de la Salubrité

P. 29 LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES
Le Ministre Anne-Désirée OULOTO invite les guides religieux au respect du décret contre les nuisances sonores

P. 33 PRESENTATION DE VŒUX 20/20 A MADAME LE DG DE L'ANAGED

P. 33 RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE LA MUTUELLE DU PERSONNEL DE L'ANAGED
Eddie KONAN passe la main à Serge Privat DJIROU

Directeur de Publication: **Sarrahn T. OUATTARA** • Rédacteur en Chef: **Alain Roger AKICHI** • Redacteur Adjoint : **Daouda DOSSO** • Secrétaire Général de Rédaction : **Privat DJIROU** • Comité de Rédaction: **Direction de la Communication et des Rélations Extérieures**
Infographie & Impression: **Bureau d'Afric Print** • Nombre de tirage : **1500 exemplaires**

MINASS
MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE

anaged
Agence Nationale de Gestion des Déchets

Tantie, Tonton arrêtez de SALIR la ville

Message de sensibilisation de l'ANAGED

ECOTI SA

eco eburnie

MOTAENGIL AFRICA
CÔTE D' IVOIRE

Vœux de nouvel an du DG de l'ANAGED

Mesdames et messieurs les Directeurs
Mesdames et messieurs les Chefs de service
Chers collaborateurs
Mesdames et Messieurs,

Nous voici en 2020, et cela me donne l'occasion, au-delà de toute formule traditionnelle, de nous rassembler, de prendre la parole pour vous souhaiter mes vœux et en même temps, évaluer notre travail.

2020 est une année charnière ; 2020 qui avait été présentée comme un horizon est aujourd'hui présente et nous, avec. C'est le lieu de rendre grâce à Dieu afin qu'il accorde à tous, longévité, santé, grâce et bénédictions.

C'est aussi le lieu de tous les bilans: bilans multisectoriels qui devront permettre de dire que la Côte d'Ivoire est vue, connue et reconnue comme un pays sur la voie de l'émergence, volonté affirmée par Son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la République.

En ce qui concerne la gestion de la salubrité, maillon essentiel sans lequel tout développement n'est possible, je puis, sans fausse modestie, affirmer que l'ANAGED dont nous avons la charge a déjà son ticket, avec une place de choix, dans le train de l'émergence.

Oui, malgré quelques atermoiements au niveau du comportement de certains de nos concitoyens, Abidjan est propre, la Côte d'Ivoire est propre.

En effet, depuis l'arrivée des nouveaux opérateurs, (ils font aujourd'hui partie du paysage d'Abidjan et rythment au quotidien la vie des habitants) le service public de salubrité a été optimisé donnant ainsi une fière allure au District d'Abidjan.

La Côte d'Ivoire s'est dotée d'infrastructures de salubrité répondant aux standards internationaux avec la construction et la mise en service du Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen entraînant de facto la fermeture de la décharge d'Akouédo.

Les campagnes de sensibilisation que nous avons entamées se poursuivront jusqu'à éradiquer dans la conscience de nos concitoyens, l'incivisme en matière de salubrité.

Mesdames et messieurs, c'est avec la contribution de tous que nous avons parcouru ce chemin parsemé d'embûches. Ce sont ces efforts qui ont été reconnus et qui nous ont permis (et quand je dis nous, il s'agit de l'ANAGED) et qui nous ont permis dis-je, d'être nominé du prix de la meilleure structure de lutte contre l'insalubrité.

Je vous exhorte donc, mesdames et messieurs, chers collaborateurs, à redoubler d'efforts car le pari de la salubrité n'est pas totalement gagné. Nous devons de ce fait, faire montre d'engagement, de citoyenneté, de dynamisme et de probité. Changer le visage de la ville d'Abidjan et de la Côte d'Ivoire entière, rime avec le changement de comportement de tous les agents de l'ANAGED :

- Respect des horaires de travail
- Assiduité, et ponctualité
- Rigueur dans le travail
- Loyauté.

Je vous fais confiance, et à votre tour, faites-moi confiance afin de lever tous vos doutes pour un travail concerté et accompli et que la Côte d'Ivoire, pays émergeant tant souhaité par les pouvoirs publics, devienne une réalité.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2020.

Madame Sarrahn Teinin OUATTARA
Directeur Général de l'ANAGED

RECONNAISSANCE DU MÉRITE DE L'ANAGED
Le Directeur Général, Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, honorée

Mme Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED, encadrée par M. SIMY Gildas, Directeur de Cabinet Adjoint, de Mme TAQUI Djénéba, Chef de Cabinet et de M. Jalel NAFTI, Directeur Général d'ECOTI.SA

"L'Observatoire Africain pour la Promotion de la Bonne Gouvernance (OAPBG)" a décerné le « Prix de la Meilleure Structure de Lutte Contre l'Insalubrité en Côte d'Ivoire » à Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED). C'était le vendredi 13 décembre 2019, à l'Hôtel Pullman sis au Plateau, où a eu lieu la 3ème édition de son dîner-gala de distinction de personnalités Africaines qui, au cours de l'année, ont fait preuve de bonne gestion des affaires tant publiques que privées.

Cette cérémonie solennelle de distinction de Madame le Directeur Général de l'ANAGED, s'est déroulée en présence d'une forte délégation du MINASS, composée de Monsieur Gildas SIMY et Madame TAQUI Djénéba, respectivement Directeur de Cabinet par intérim et Chef de Cabinet du Ministre Anne-Désirée OULOTO. Il y a eu également la présence remarquée de nombreux collaborateurs, partenaires (les responsables des opérateurs de collecte des déchets) et agents de l'ANAGED.

Justifiant le choix de Madame le DG de l'ANAGED pour le Prix du secteur de la salubrité, le jury essentiellement composé de professionnels des médias qui a sélectionné les meilleurs acteurs de l'Afrique de l'Ouest et du centre, chacun dans son secteur d'activités, a déclaré tenir compte de l'état de propreté dont jouit, le District Autonome d'Abidjan. Cette distinction, pour le jury, est un symbole de reconnaissance des efforts déployés pour le nettoyage quasi quotidien des rues de la ville.

Donnant ses impressions au public et singulièrement à la presse, le récipiendaire a, à son tour, exprimé sa reconnaissance au Comité de l'OAPBG dont les initiatives, à l'en croire, permettent de savoir ce qui se fait dans la Sous-Région Ouest-Africaine et ailleurs, en matière d'actions nobles liées à la bonne gouvernance et surtout en matière de salubrité.

Pour conclure, Madame le Directeur Général Sarrahn OUATTARA a, dans un premier temps, dédié ce Prix à sa tutelle, Madame le Ministre Anne-Désirée OULOTO qui, n'a de cesse d'apporter son impulsion à l'ANAGED dans ses actions ; ensuite, à ses proches collaborateurs et tout le personnel de l'ANAGED, aux opérateurs de collecte des déchets ; et enfin, elle a dédié ce Prix à ses parents.

Roger TIEHIDE

SIGNATURE DE CONVENTION
L'ANAGED et NESTLE CI s'unissent pour la collecte et le recyclage des déchets plastiques

Echange de parafeurs entre les Directeurs Généraux de l'ANAGED et NESTLE CI

Le mardi 25 février 2020, la salle de conférence du Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, sis à Abidjan-plateau, a servi de cadre à la signature de Convention entre l'ANAGED et NESTLE CI pour la collecte et le recyclage des déchets plastiques.

Cette cérémonie solennelle de signature d'un accord pour la lutte contre la pollution plastique a été l'occasion pour Madame Anne-Désirée OULOTO, Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, d'exprimer sa satisfaction pour l'initiative des deux nouveaux partenaires qui se sont entendus pour mettre en exécution la politique du Gouvernement en matière de la gestion durable des déchets. Car, dit-elle, pour le Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, les questions liées à la gestion des déchets sont prioritaires. Pour Madame le Ministre OULOTO, la finalisation de cet accord de partenariat est un acte d'engagement et de responsabilité dont elle est fière. A cet égard, elle a traduit un encouragement particulier à Madame le Directeur Général, Sarrahn Teinin OUATTARA et à toute son équipe. Elle en a profité pour inviter d'autres entreprises et autres organisations responsables soucieuses d'offrir un cadre environnemental sain aux populations d'emboîter le pas à NESTLE CI.

S'agissant du contenu de la Convention, Madame Sarrahn Teinin OUATTARA a dit que ce protocole d'accord porte sur quatre projets de modèle économique et vise la réduction de l'impact des déchets plastiques sur l'environnement. Ainsi, a-t-elle précisé que « Take Back », le premier modèle économique permettra aux partenaires au projet de collecter 15 tonnes de déchets plastiques à travers une application mobile ; « waste collection at the market » ; le second modèle, permettra de collecter 30 tonnes de déchets plastiques dans les marchés-cibles ; « Plastic waste collectors », le troisième volet de cette Convention vise la collecte de 130 tonnes de déchets plastiques ; et enfin, le dernier modèle économique, « Recyplast », vise la collecte de 150 tonnes de déchets plastiques par le moyen de box installés dans les quartiers de la Commune de Grand – Bassam, a précisé la patronne de l'ANAGED.

Quant à Thomas Caso, Directeur Général de NESTLE CI, ce protocole d'accord a pour but de mettre leur vision en commun, de jouer un rôle commun pour développer le système de collecte, de tri et de recyclage de déchets plastiques. « Pour notre Président Directeur Général, d'ici à 2025, 100% de nos emballages seront recyclables ou réutilisables, car la gestion de l'environnement nous concerne tous », a-t-il conclu.

Roger TIEHIDE

LES GRANDES ACTIONS DE L'ANAGED DURANT L'ANNEE 2019
Des performances et des resultats encourageants

En vue d'assurer une gestion optimale de la filière des déchets en Côte d'Ivoire, le Gouvernement a procédé à une réforme institutionnelle qui a conduit à la dissolution-fusion de l'Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR) et du Fonds de Financement des Programmes de Salubrité Urbaine (FFPSU), par décret n° 2017 - 692 du 25 octobre 2017. Depuis sa date de création, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a procédé à la réorganisation de ses services administratifs et techniques suivie de la réalisation de nombreuses actions d'envergure, en matière de gestion des déchets, dont les plus saillant, au cours de l'année 2019, sont les suivantes :

Ouverture de Délégations Régionales

Les activités de l'ANAGED s'étendent progressivement aux villes de l'intérieur, aussi bien au niveau administratif qu'au niveau technique. Cette volonté de couverture du territoire national a été matérialisée par l'ouverture de deux nouvelles délégations régionales, à savoir Daloa et Abengourou, portant ainsi leur nombre total à dix.
Au niveau administratif, les services de l'ANAGED sont assurés à l'intérieur par des délégués régionaux et départementaux. Ces derniers sont appuyés dans leurs tâches par des agents de contrôle et de suivi.

Suivi des opérations de salubrité

La gestion des déchets nécessite diverses infrastructures et équipements indispensables pour le traitement, la valorisation et l'élimination de ceux-ci.
C'est donc dans cette dynamique que s'inscrit la construction de plusieurs infrastructures aussi bien dans le District Autonome d'Abidjan que dans certaines villes de l'intérieur du pays.

District Autonome d'Abidjan

Cinq (5) infrastructures construites :

- 1 Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) à Kossihouen.

- 4 Centres de Transfert (Anguédédou 1 et 2, Bingerville et Port-Bouët).

Intérieur du pays

La dotation des Délégations Régionales en infrastructures de salubrité, tels les décharges et ponts bascules est en nette progression ; Voir tableau :

INFRASTRUCTURES DE SALUBRITE INTERIEUR DU PAYS			
N° d'ordre	**Villes bénéficiaires**	**Décharges**	**Ponts bascules**
1	BOUAKE	Site à identifier	1
2	DALOA		---
3	KORHOGO		1
4	SAN PEDRO	Site déjà identifié	---
5	YAMOUSSOUKRO	1	1
TOTAL	**5 Délégations Régionales**	**1/5**	**3/5**

Une vue aérienne du Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) à Kossihouen

Statistiques annuelles de collecte des déchets

District Autonome d'Abidjan

L'évaluation des opérations de collecte et d'enfouissement de déchets solides ménagers et assimilés (DSMA), dans le District Autonome d'Abidjan pour l'exercice 2019, est consignée dans le tableau ci-dessous.

Etat de collecte et d'enfouissement des DSMA du District d'Abidjan au CVET

Nature déchets	Nombre voyages	Quantité (tonne)
DSMA	93 667	1 382 356,80
Déchets industriels	1 112	13 071,50
Riz avariés	347	10 984,98
Total	**95 126**	**1 406 413,28**

Source : ANAGED, CVET Kossihouen - Service Statistiques

Au titre de l'année 2019, ce sont 1 406 413,28 tonnes de déchets qui ont été collectées dans le District Autonome d'Abidjan et enfouis au CVET de Kossihouen pour une population estimée à 4 395 243 habitants. Cette quantité de déchets se compose de 98,3% de déchets solides ménagers et assimilés (DSMA) et de 1,7% d'autres déchets (Industriel et riz avarié).

Intérieur du pays

Pour ce qui concerne les villes de l'intérieur du pays, la quantité de déchets collectés et mis en décharge est consignée dans le tableau ci-après.

Collecte en ordures ménagères des villes de l'intérieur

Mois	BOUAKE	SAN-PEDRO	KORHOGO	YAMOUSSOUKRO	Ensemble
Janvier	14 444,86	12 217,00	9 120,00	7 140,42	42 922,28
Février	16 243,06	12 555,00	10 450,00	5 657,80	44 905,86
Mars	15 134,66	12 063,00	10 958,00	7 031,70	45 187,36
Avril	19 142,77	11 762,00	13 830,00	7 232,52	51 967,29
Mai	12 811,43	12 082,00	14 134,00	7 353,00	46 380,43
Juin	19 353,92	11 894,00	11 720,00	11 213,28	54 181,20
Juillet	18 744,57	13 518,00	20 803,00	9 701,50	62 767,07
Août	20 601,12	13 312,00	23 931,00	6 300,28	64 144,40
Septembre	18 439,91	12 778,00	24 189,00	8 652,24	64 059,15
Octobre	19 520,52	12 323,00	23 449,00	8 988,02	64 280,54
Novembre	26 408,52	13 935,00	23 659,00	8 186,08	72 188,60
Décembre	24 198,22	14 671,00	21 132,00	8 448,76	68 449,98
TOTAL	**225 043,56**	**153 110,00**	**207 375,00**	**95 905,60**	**681 434,16**
Objectif annuel	250 800,00	162 000,00	213 690,00	144 000,00	770 490,00
Taux de réalisation	89,73%	94,51%	97,04%	66,60%	88,44%
Moyenne mensuelle	18 753,63	12 759,17	17 281,25	7 992,13	56 786,18
Population(*)	578 547	185 623	258 699	248 349	

Source : ANAGED, CVET Kossihouen - Service Statistiques
(*) Source : RGPH - 2014

Au total 681 434,16 tonnes de déchets solides ménagers et assimilés ont été collectés et mis en décharge à l'intérieur du pays pour l'ensemble des villes de Bouaké, San-Pedro, Korhogo et Yamoussoukro, au titre de l'année 2019. Cette performance affiche un taux de réalisation de 88,44% par rapport à l'objectif annuel fixé dans les conventions (Objectif de 770 490 tonnes pour les 04 villes). Ainsi, considérant les villes, le plus faible taux de réalisation se situe à Yamoussoukro (66,6%) et le plus fort à Korhogo (97,04%).

Assistance aux collectivités et aux organisations de la société civile

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mission d'assistance aux collectivités, l'ANAGED a entrepris des missions de recueil des besoins auprès des collectivités. Ceci, afin de se rendre compte des difficultés rencontrées par celles-ci et d'y apporter des réponses adéquates. Cependant, faute parfois, d'informations sociologiques et géographiques permettant d'apprécier les réalités de chaque commune et de les comparer, l'ANAGED tient compte de trois (03) principaux critères, avant l'attribution du matériel. Il s'agit des besoins exprimés par les collectivités; la classification des communes proposées par le guide de gestion des Déchets Solides Ménagers et Assimilés (DSMA) et des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014 effectué par l'Institut National de Statistiques (INS) qui présentent la densité des communes comme suit :

- o Grande Commune (supérieure à 100.000 habitants) ;
- o Commune Moyenne (50.000 – 99.999 habitants) ;
- o Commune Intermédiaire (10.000 – 49.999 habitants) ;
- o Petite Commune (10.000 habitants). Et enfin la disponibilité du matériel de salubrité.

En fonction de ces critères, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, ce sont soixante-douze (72) collectivités dont soixante-dix (70) Communes et deux (02) Conseils Régionaux qui ont bénéficié de l'appui de l'ANAGED en matériel de salubrité.
Par ailleurs, pendant les opérations de « Grand Ménage » et autres activités ponctuelles du MINASS les Conseils Régionaux, les ONG et les associations bénéficient d'appuis supplémentaires.

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense, M. Hamed BAKAYOKO, Maire de la Commune d'Abobo recevant symboliquement un kit de salubrité de la part du Ministre Anne-Désirée OULOTO

Une vue du materiel de salubrité remis aux collectivités

Mme Sarrahn Teinin OUATTARA, DG de l'ANAGED, livrant son message au cours de la cérémonie d'appui aux collectivités

Opérations de sensibilisation et actions de citoyenneté

La sensibilisation des populations demeure essentielle dans les activités de l'ANAGED. Ainsi, plusieurs actions ont été entreprises afin d'amener les populations à adopter de nouveaux comportements en matière de gestion des déchets.

Sensibilisation en milieu scolaire

L'ANAGED a co-organisé des opérations de sensibilisation portant sur la propreté dans plusieurs écoles de l'IEPP Abobo-Plateau Dokui. A l'initiative de la Mairie de Grand-Bassam, l'ANAGED a participé au lancement de la campagne de sensibilisation sur la salubrité, le mardi 21 mai 2019 dans les Lycées Modernes 1et 2 de Grand-Bassam. Un concours de salubrité a été lancé par l'Inspection de l'Enseignement Primaire (IEPP) d'Attécoubé et les écoles concernées ont été évaluées par l'Agence et la cérémonie de récompense qui s'est tenue en novembre 2019 en présence des autorités communales.

Ces activités ont permis aux équipes de l'ANAGED de présenter aux acteurs du secteur éducatif la nouvelle politique de gestion des déchets, mais surtout de les sensibiliser sur les gestes écocitoyens et à la propreté de leur cadre de vie.

Participation à l'émission Wozo vacances 2019

Pour renforcer les actions de sensibilisation, l'ANAGED a participé du 29 juin au 28 août 2019 à l'émission Wozo Vacances 2019 diffusée sur RTI1 touchant ainsi plus de deux (2) millions d'enfants. Les enfants en particulier et les téléspectateurs en général ont été entretenus sur les bons gestes visant à améliorer des comportements de ceux-ci en matière de gestion des déchets.
Ces messages ont été véhiculés à travers des jeux interactifs portant sur les éco gestes dont les vainqueurs recevaient des gadgets de l'ANAGED comme récompenses.

Caravane de propreté dans le cadre de la CAN 2019 « zéro déchet, zéro défaite »

L'ANAGED a associé son image à la Coupe d'Afrique des Nations « CAN 2019 » dans le cadre d'un partenariat avec le Comité National de Soutien aux Eléphants (CNSE), pour sensibiliser la population en faveur de la salubrité.

En effet, durant la compétition qui s'est déroulée du 21 juin au 20 juillet 2019, en Egypte, plusieurs villages et fans zones ont été créés dans tout le District Autonome d'Abidjan. Ces espaces ont permis à l'ANAGED de sensibiliser les populations sur la propreté de leur cadre de vie à travers la diffusion de capsules et la distribution de gadgets.

Encadrement de la société civile (ONG-OSC)

Afin de relever l'immense défi en matière de propreté et d'assainissement de nos communes, l'ANAGED accorde une place importante au renforcement des activités des organisations de la société civile.
Ce sont au total plus de 80 ONG qui ont été formées afin de renforcer leurs méthodes de protection de l'environnement.
L'ANAGED a aussi procédé au recensement des organisations de la société civile. A cet effet, un répertoire des organisations de la société civile exerçant dans le domaine de la salubrité en Côte d'Ivoire a été élaboré.

Sensibilisation à travers les médias

Plusieurs actions audiovisuelles ont été menées dans l'optique d'informer les populations sur les principales activités de la structure. Il s'agit de :

- la participation à 48 émissions « matin bonheur » sur la RT1 ;
- la participation à une émission « Tout feu – Tout flamme » sur radio Jam ;
- Participation à l'émission « tout savoir sur l'environnement » de Radio Côte d'Ivoire ;
- la diffusion de l'émission « 52mn pour comprendre » sur la chaine de télévision principale de la Côte d'Ivoire (RTI 1), le jeudi 30 mai 2019;
- la participation à l'émission « C'MIDI » sur la RTI1, le mercredi 05 juin 2019.

M. DOSSO Daouda, Sous Directeur de la Communication en compagnie des laureats du jeu de scrabble visant leur initiation au vocabulaire de la salubrité à Attécoubé

Sensibilisation des enfants à Wozo vacances 2019

Coopération partenariat et relations publiques

Au titre des relations publiques, l'ANAGED a participé à plusieurs évènements majeurs, notamment le salon de la propreté de l'hygiène et de la sécurité environnementale (CLEAN EXPO 2019) qui a eu lieu, du 14 au 16 mars 2019. L'ANAGED a pris part au Salon International du Tourisme d'Abidjan (SITA) qui s'est tenu, du 27 Avril au 1er Mai 2019.

En plus des activités citées ci-dessus, il faut aussi noter que l'ANAGED a participé au Forum Africain des Villes Durables (FORAVID) les 20 et 21 mai 2019, à Abidjan. Ce forum est un espace d'échanges et de partages d'expériences qui réunit tous les Maires, Gouverneurs, élus locaux, leaders communautaires et entrepreneurs d'Afrique, pour plancher sur plusieurs thématiques afin d'identifier le modèle de « ville durable » adapté à l'Afrique.
Enfin NESTLE CLEAN UP DAY tenue, le vendredi 7 Juin 2019, une opération de nettoyage des plages de Bassam qui a reçu la participation de l'ANAGED. En effet, celle-ci a mobilisé près de 300 employés de la firme Nestlé CI appuyés par l'ANAGED et des volontaires de la société civile de Grand-Bassam. Cette activité a consisté à la collecte des déchets plastiques du petit marché et du marché municipal ainsi qu'au nettoyage des plages de la ville de Grand Bassam. Un stand a été animé par une équipe de l'ANAGED pour présenter non seulement ses actions pour l'amélioration du cadre de vie des populations, mais surtout le nouveau système de gestion des déchets en Côte d'Ivoire. Les participants ont été invités à adopter des comportements éco-citoyens.

Enfin, trois (3) rencontres de haut niveau ont été effectuées avec des représentations Diplomatiques (Royaume de Belgique et France) en Côte d'Ivoire et la Direction de la Société Industrielle de Produits Plastiques et Chimiques (SIPPEC), dans le cadre des projets de coopérations en faveur de la salubrité.

La mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion des déchets a eu pour corolaire l'amélioration de la collecte des ordures en Côte d'Ivoire et particulièrement dans le District Autonome d'Abidjan. Cette politique renforcée par les actions de communication a eu un impact positif aussi bien sur l'esthétique urbaine que sur le bien-être de la population.

Privat DJIROU

Opération de propreté des plages organisée par NESTLE CI

Participation des ONG aux opérations «Grand ménage»

VALORISATION DES DECHETS A YAMOUSSOUKRO
L'ANAGED organise un atelier de relance des travaux de construction de l'unité de compostage

Photo de famille des participants marquant la fin de l'atelier

Le vendredi 27 septembre 2019, Monsieur KONAN Eddie, Sous-directeur des Etudes et Projets à l'ANAGED et nouveau Coordonnateur du projet de construction de l'unité de compostage de Yamoussoukro, a conduit une mission dans ladite localité. L'objectif est d'y organiser un atelier de réflexion portant sur la relance et la redynamisation du projet de compostage. Il s'agit précisément de mettre en place une nouvelle équipe projet, de présenter les différents types de compostage et enfin d'identifier des jeunes qui ont participé aux formations antérieures relatives au projet en vue de procéder à leur réintégration.

Cette séance a enregistré la présence de plusieurs participants dont celle des autorités Administratives et politiques, les leaders communautaires, les responsables d'ONG et les membres de la plate-forme de la Société Civile.

Bien avant, dans son allocution de bienvenue, Monsieur COULIBALY Yaya, Secrétaire Général de la Préfecture, s'est dit très heureux du choix de Yamoussoukro, capitale de la Côte d'Ivoire pour abriter les travaux du projet de relance de la construction de l'unité de compostage. Il a tenu à exprimer sa gratitude à l'endroit de l'ANAGED et du gouvernement pour la relance de ce projet qui a connu un moment d'arrêt. Aussi pour le SG, ce projet est d'une importance capital car le compostage des déchets permettra de débarrasser la ville de Yamoussoukro des déchets, d'impliquer toutes les couches de la population dans la gestion des déchets et d'apporter une réponse à l'employabilité des jeunes.

Intervenant, Monsieur Eddie KONAN, a d'abord remercié toutes les parties prenantes, principalement les autorités représentées par le Secrétaire Général de la Préfecture et la population pour leur adhésion et leur implication effective dans le projet. Il a réitéré l'engagement de l'ANAGED à conduire le projet à son terme : « Conformément à l'une de ses missions qui consiste au traitement, à la transformation des déchets, et à la planification des infrastructures de salubrité urbaine, et selon la vision du MINASS qui est de conduire la Côte d'Ivoire vers l'économie circulaire, l'ANAGED s'est engagée à poursuivre le projet jusqu'à son terme », a-t-il déclaré. Plus loin, Monsieur Eddie KONAN a clos son intervention en invitant toutes les parties prenantes à redoubler d'ardeur car, ce projet est une véritable aubaine pour la ville de Yamoussoukro en terme d'amélioration du cadre de vie, de création d'emplois pour les jeunes et d'optimisation des ressources financières allouées pour la gestion des déchets.

Pour conclure, le Secrétaire Général de la Préfecture a invité chaque partici-

pant à montrer de l'intérêt pour le projet et surtout à faire des propositions à l'ANAGED pour sa réussite. « L'expérience de Yamoussoukro pourrait servir à d'autres villes de la Côte d'Ivoire », a-t-il souhaité.

Au cours de l'atelier, les participants ont eu droit à une présentation sur l'importance du compost dans le développement des cultures maraichères, à l'initiative du Docteur Tiangoua KONE, Sous-directeur des Etudes et Projets à la Direction de la lutte contre le changement climatique, au Ministère de l'Environnement et du Développement, et Point focal du Fonds vert pour le climat.

Rappelons que le projet de construction de l'unité de compostage de Yamoussoukro avait été initié en 2015 par l'Agence Nationale de Salubrité Urbaine (ANASUR), puis a connu un arrêt dû au rappel de la coordonnatrice à d'autres fonctions, en début d'année 2018.

Ghislain OULA

MISSION D'ÉVALUATION DANS DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE L'ANAGED

Les locaux de la Délégation Régionale de l'ANAGED de la Région du Poro

Dans le cadre de sa politique managériale, la Direction Générale de l'ANAGED a diligenté une série de missions d'évaluation et de recueil d'informations dans ses Délégations Régionales.

En effet, des agents de la Direction de la Communication et de la Cellule Informatique ont conduit des missions conjointes, du 01 au 10 décembre 2019, dans les localités de Bondoukou, Bouaké, Daloa, Gagnoa, Korhogo, Man, San Pedro et Yamoussoukro. Au cours de celles-ci, il s'est agi d'échanger avec les Délégués Régionaux autour des questions pouvant constituer des obstacles à la bonne conduite de leurs tâches quotidiennes puis de recenser leurs besoins en vue d'améliorer leurs conditions de travail. En tout cas, le moins que l'on puisse dire, c'est que ces missions furent une belle occasion de recueil d'informations au plan de la communication interne de l'Agence.

Aussi, au cours de cette tournée, la charte de bonne conduite a-t-elle été remise à chaque Délégué Régional. A ce sujet, les recommandations de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général, portées à leur connaissance consistent en ce que chaque agent se conduise comme un Ambassadeur de la salubrité, par le respect des valeurs d'éthique professionnelles.

Conscients de leurs missions les Délégués Régionaux de l'Agence ont tout d'abord, remercié madame le Directeur Général pour les moyens humains et matériels mis à leur disposition et ont ensuite affirmé tout mettre en œuvre pour accompagner la politique managériale de l'ANAGED.

Ghislain OULA

LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE A ATTECOUBE
L'ANAGED sensibilise en milieu scolaire

Le Ministre DANHO Paulin en compagnie des laureats du concours de salubrité organisé dans les Etablissements scolaires d'Attécoubé

Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'insalubrité en milieu scolaire, l'ANAGED, en partenariat avec l'IEPP d'Attécoubé, a lancé "le concours inter école" dans la commune d'Attécoubé. En effet, ce concours a pour objectif majeur, le changement de comportement des élèves en matière de salubrité. Pour l'ANAGED, les élèves sont une bonne cible pour l'apprentissage des écogestes.

C'est, cet objectif qui a conduit le jeudi 14 novembre 2019, à l'EPP Abobo Doumé Lagune 1 l'ANAGED à la cérémonie de récompense de la 2ème édition du "concours inter-écoles de salubrité" organisé par Madame Nafatoumata DIOMANDE, Directrice de l'EPP Abobo Doumé Lagune 1. Ce concours a vu la victoire du "Groupe Scolaire les Séraphins" en présence du Maire de la Commune d'Attécoubé, Monsieur Claude DANHO Paulin, par ailleurs Ministre des Sports et des Loisirs et Monsieur SIDIKI Konaté, Ministre de l'Artisanat et du Tourisme. Il est à noter que ce concours se fonde sur plusieurs critères à savoir la propreté des latrines, des salles de classe, des points d'eau, des cours des écoles, des bureaux des Enseignants, la décoration des classes, les tenues vestimentaires des élèves et le concours de Génie en herbe sur la thématique de la salubrité.
A cette cérémonie, l'ANAGED était représentée par le Conseiller Technique, Monsieur NADRO Felix et DOSSO Daouda, Sous-Directeur de la Communication.

Parlant au nom de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA dont il était le représentant, Monsieur Félix NADRO, a traduit le soutien et surtout l'engagement de l'Agence à accompagner l'IEPP d'Attécoubé dans ses activités de sensibilisation. « (…), je vous encourage, Mesdames et Messieurs les Enseignants, fiers éducateurs, d'avoir fait de la campagne de sensibilisation contre l'insalubrité dans nos écoles, un point essentiel de votre programme éducatif. Votre action s'inscrit dans la vision de Madame le Directeur Général. Pour cela, elle me charge de vous exprimer tout son engagement à vous soutenir dans les prochaines éditions » a-t-il dit. Un important lot de matériels de salubrité composé de brouettes, de pelles, de râteaux, de poubelles et sacs poubelles, etc. a été offert par Monsieur Félix NADRO aux établissements lauréats de l'IEPP d'Attécoubé.

De par ce partenariat gagnant gagnant, l'ANAGED invite tous les établissements scolaires à emboiter le pas à l'IEPP d'Attécoubé car la salubrité c'est l'affaire de tous !

Danielle KACOU MENZAN

Le don de l'ANAGED aux lauréats du concours de salubrité

UN BATIMENT FLAMBANT NEUF POUR L'ANAGED

Une vue du siège de l'ANAGED

Oui, c'est fait. Soucieuse d'offrir un cadre de travail à son personnel, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) s'est dotée d'un bâtiment flambant neuf.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique du Directeur Général visant à améliorer les conditions de travail et à accroitre la performance des agents. D'un coût global d'environ 100 millions, cet édifice de R+2 contigu au bâtiment principal du siège est construit sur une superficie de 144 m². Avec neuf (9) bureaux, il abrite les services des Directions de la Communication, des Ressources Humaines, de la cellule Informatique et de l'Infirmerie.

Ce sont des agents visiblement heureux qui ont emménagé depuis le 4 janvier 2020 dans leurs nouveaux bureaux plus spacieux avec des commodités répondant aux normes en vigueur.

Rappelons que cet édifice vient pallier le manque de bureaux dont souffrait l'Agence.

Mack-Bolan KOUAKOU

Le nouveau bâtiment en construction

INAUGURATION DU SIEGE DU GIE ESPC :
Les pré-collecteurs de Cocody s'organisent et se dotent d'un siège

La coupure du ruban marquant l'inauguration du siège du GIE ESPC à Akouédo

Né de la fusion, il y a quelques mois, de l'Organe de Régulation et de Gestion des Pré collecteurs de Cocody (ORGPC) avec le Groupement social des pré collecteurs de Cocody (GSPCO), le Groupement d'Intérêt Economique Espoir des pré collecteurs de Cocody (GIE ESPC) ambitionne de se donner les moyens pour mener efficacement sa mission de salubrité publique dans la commune de Cocody.

Pour mieux coordonner ses activités, le 10 décembre 2019, la faîtière s'est, dotée d'un nouveau siège dans le village d'Akouédo. Le bâtiment a été inauguré, en présence de Monsieur Félix NADRO, Conseiller Technique de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), du Dr SOUMAHORO Youssouf, Président de l'Association Interprofessionnelle des Opérateurs de la Filière Déchets Solides (AIFD) et de Monsieur Jalel NAFTI, Directeur Général d'ECOTI-SA, opérateur en charge de la collecte des déchets de la commune de Cocody.

Monsieur Junior Monoko GBAHI, administrateur du GIE ESPC, s'est félicité de la mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion des déchets dans le District d'Abidjan. « Les pré collecteurs de Cocody, par ma voix, expriment leur gratitude à Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED, pour le visage radieux qu'elle donne à notre filière (…) Depuis son arrivée à la tête de l'ANAGED, nous

Une vue des officiels de la cérémonie

constatons qu'Abidjan a fière allure et des efforts sont davantage fournis pour améliorer le service de nettoiement. Aujourd'hui, le secteur s'est modernisé et tout bouge », a-t-il relevé. Monsieur Junior GBAHI a profité de l'occasion pour plaider en faveur de la finalisation du contrat de pré collecte en cours, de l'équipement des pré collecteurs en matériel de travail et de l'uniformisation du prix à la tonne de pré collecte dans tout le District d'Abidjan.

Dr SOUMAHORO Youssouf, Président de la cérémonie, a profité de cette lucarne pour dire merci à Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED pour toutes les innovations apportées dans la filière.

Monsieur NADRO Félix, Représentant de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Marraine de la cérémonie a réitéré l'entière adhésion de l'ANAGED et du Ministère de tutelle au projet d'union des pré collecteurs de Cocody.

« L'inauguration de votre siège est un acte de responsabilité et un engagement à offrir un cadre de vie sain aux populations de la commune de Cocody. C'est également la preuve matérielle de la cohésion entre vous et de votre volonté de vous prendre en charge en matière d'emploi et de sortir de l'informel. L'ANAGED se tiendra toujours à vos côtés afin de participer ensemble à la promotion de la salubrité dans nos cités », a déclaré Monsieur NADRO Félix.

Privat DJIROU

Coupure du ruban par monsieur Jalel NAFTI, DG d'ECOTI.SA

Photo de famille

MADAME SARRAHN TEININ OUATTARA, DG DE L'ANAGED VISITE LE SIEGE DES PRE COLLECTEURS DE COCODY

Mme le DG de l'ANAGED entourée des administrateurs du GIE ESPC

Des membres du GIE ESPC venus en grand nombre pour marquer leur unité

Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED, s'est rendue, le mercredi 12 février 2020, à Akouédo village pour visiter le siège du Groupement d'Intérêt Economique Espoir des Pré collecteurs de Cocody (GIE ESPC).

Emerveillée par les efforts accomplis par les membres du GIE ESPC en matière d'organisation pour la professionnalisation du secteur de la collecte des déchets, Madame le Directeur Général de l'ANAGED a exhorté ceux-ci à redoubler d'efforts pour booster leurs activités. « Dans la mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion des déchets, les pré collecteurs y tiennent une place importante. C'est pourquoi je vous exhorte à l'union en vous invitant à amener les autres associations à rejoindre le Groupement d'Intérêt Economique Espoir des Pré collecteurs de Cocody, car l'union fait la force », a-t-elle précisé. Madame le Directeur Général a enfin, invité les pré collecteurs à lui donner les moyens de les aider en se mettant résolument à la tâche.

Auparavant, Monsieur GBAHI Monoko Junior, Administrateur du GIE ESPC a, au nom de ses collègues, traduit la reconnaissance du Groupement à Madame le Directeur Général pour la marque de considération qu'elle manifeste à leur égard et tout le soutien qu'elle leur apporte.

En outre, Monsieur GBAHI a traduit à Madame le Directeur Général l'engagement des pré collecteurs de Cocody à assainir leur milieu par l'identification de tous les membres et de leurs matériels de travail. Tous les pré collecteurs du GIE ESPC se disent prêts à s'inscrire résolument dans le processus de mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion des déchets.

A l'endroit de leur partenaire, les ETS COULIBALY, Monsieur GBAHI a également exprimé toute leur reconnaissance pour la signature d'un accord de partenariat et le GIE ESPC se sent également disposé à l'accompagner à réaliser sa mission de salubrité à lui confiée par l'ANAGED.

Marius GNANDE

PARTAGE D'EXPERIENCE POUR LA GESTION DES DECHETS
Une délégation Togolaise en visite sur les centres de gestion des déchets d'Abidjan

La délégation togolaise en compagnie des responsables d'ECO EBURNIE

La délégation togolaise visitant le centre de transfert d'ECOTI.SA

Une délégation togolaise de quatre membres conduite par Monsieur TCHALIM Tagba A, Secrétaire Général par intérim du District Autonome du Grand Lomé, a effectué une visite de travail à Abidjan. L'objectif, selon le chef de mission, est de s'imprégner de l'expérience ivoirienne en matière de gestion des déchets ménagers.

Le 23 janvier 2020, sous la conduite des représentants de l'ANAGED et de ceux du District Autonome d'Abidjan, cette délégation Togolaise a effectué une visite guidée des nouvelles infrastructures de salubrité d'Abidjan.

La première étape de cette visite a commencé par le Centre de Transfert d'Anguédédou, sur les sites d'ECO EBURNIE et d'ECOTI.SA, où les membres de la délégation de Monsieur TCHALIM ont été édifiés par le mécanisme de traitement des déchets et de leur transfert au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen. Ils ont eu droit à un visionnage du film institutionnel de l'opérateur ECO EBURNIE pour avoir un peu plus d'informations sur le fonctionnement de la structure.

Pour la deuxième étape, les visiteurs ont mis le cap sur le site du Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen, où Monsieur Eric MORELLEC, Directeur des Opérations de CLEAN EBURNIE leur a permis de découvrir plusieurs compartiments du site de traitement des déchets.

Enfin, Monsieur TCHALIM Tagba a traduit toute sa satisfaction aux différents représentants des structures ivoiriennes de gestion des déchets qui leur ont réservé un accueil chaleureux et qui leur ont permis d'effectuer une excellente mission en Côte d'Ivoire.

Toutes les étapes de la visite guidée émaillées de présentation des différents sites de la chaîne de traitement des déchets et de questions-réponses ont permis à la délégation togolaise de mieux comprendre le nouveau système de gestion des déchets en Côte d'Ivoire.

Roger TIEHIDE

CONCOURS DU MEILLEUR AGENT ANAGED 2019
Six lauréats récompensés

Message du DG de l'ANAGED à son personnel

Mesdames Kelly ATCHE épse KONAN et Sandrine Brou épse KOUASSI, Messieurs Anderson TIEGBE, Djakaridja BARRO, Vazoumana DOSSO et Serge Privat DJIROU, ont été déclarés vainqueurs de la première édition du « concours du meilleur agent ANAGED », édition 2019. Parmi ceux-ci, M. Serge Privat DJIROU a été déclaré grand vainqueur du prix du « Super Agent ANAGED ».

Cette cérémonie de récompense a eu lieu au cours d'un déjeuner le 20 décembre 2019 dans l'enceinte du siège de l'ANAGED, en présence de Madame le Directeur Général Sarrahn Teinin OUATTARA.

Le concours du meilleur agent ANAGED s'inscrit dans la politique managériale de l'ANAGED. Il s'agit pour Madame le Directeur Général, de motiver l'ensemble du personnel à travers cette saine émulation autour des valeurs que sont la ponctualité, l'assiduité, l'abnégation, la rigueur au travail, la célérité dans le traitement des dossiers, la prestance, l'esprit collaboratif et la courtoisie.

Quant à la désignation du « Super Agent ANAGED », l'accent a été mis sur le respect de la hiérarchie, la sociabilité, la discrétion dans le traitement des dossiers, le respect du patrimoine de l'Agence et enfin, la bonne moralité. Intervenant après la remise des récompenses, Madame le Directeur Général a dit des mots d'encouragement au personnel. « Je voudrais adresser mes plus vives félicitations aux lauréats et à tous. J'encourage tout le monde à participer aux prochaines éditions à la fin desquelles j'espère voir de nouveaux laureats ».

Il faut toutefois noter qu'en prélude à l'annonce des résultats du concours du meilleur agent ANAGED, Madame le DG Sarrahn Teinin OUATTARA a solennellement présenté au personnel « le Prix de la meilleure structure de lutte contre l'insalubrité en Côte d'Ivoire » qui lui a été décerné par l'Observatoire Africain pour la Promotion de la Bonne Gouvernance.

Soucieuse de garder ce leadership en matière de gestion des déchets, Madame le DG a invité tous les agents à suivre l'exemple des lauréats en redoublant d'efforts dans le travail.

Roger TIEHIDE

Le DG en compagnie de DJIROU Privat, super agent 2019

Le DG en compagnie des meilleurs agents 2019 par Direction

eco eburnie

MOTA-ENGIL AFRICA
CÔTE D' IVOIRE

ENTREPRISE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES MENAGERS ET ASSIMILES

MISSIONS

- Le curage, le lavage et l'entretien des caniveaux ainsi que l'enlèvement de tous déchets dans les caniveaux.
- Le nettoyage, l'entretien et le lavage des chaussées, des trottoirs, des accotements et le terre-plein central des voies.

- La collecte et le transport de tous déchets, notamment, des déchets solides ménagers et assimilés.
- L'enlèvement et le ramassage des déchets sur les chaussées, les trottoirs, les accotements et le terre plein central des voies.

Yopougon Zone Industrielle, Centre de Transfert d'Anguédédou (Voie de laité ADO)

INFOLINE: 23 53 22 00 info@eco-eburnie.ci

CÉRÉMONIE DE REMISE DE MATÉRIELS AUX COLLECTIVITÉS: plus de 2 milliards de FCfa de matériels à 36 communes

Allocution de Mme le Ministre Anne-Désirée OULOTO lors de la cérémonie d'appui aux collectivités

Deux milliards quatre-vingt-neuf millions de Fcfa, c'est la valeur de l'important lot de matériels de salubrité qu'a remis le lundi 4 novembre 2019, le Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS), Anne-Désirée OULOTO, aux Maires de 36 communes de Côte d'Ivoire.

La cérémonie de remise des équipements a eu lieu sur l'esplanade du Palais de la Culture de Treichville, en présence de Monsieur Sidiki DIAKITE, Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, représentant le Premier Ministre Amadou Gon COULIBALY et de plusieurs membres du Gouvernement. Sur les 36 communes bénéficiaires, 15 ont été servies sur place. Les 21 autres ont été appelées à retirer leur dotation au siège de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) à Cocody. Madame Anne OULOTO a fait savoir que cette remise d'équipements, la deuxième du genre en 2019, s'inscrit dans le Programme d'appui aux collectivités. 33 localités en ont déjà bénéficié pour un montant de 550 millions de Fcfa. « Ce programme qui prend fin en 2020 a déjà permis d'équiper une soixantaine de communes pour une enveloppe globale de 3 milliards de Fcfa (…). L'objectif est d'atteindre 100 communes avant la fin de l'année 2020 et de couvrir toutes les localités du pays à terme », a indiqué le Ministre.

Monsieur Sidiki DIAKITE a, au nom du Premier Ministre, parrain de ladite cérémonie, salué l'engagement du Ministre Anne OULOTO pour la propreté de la ville d'Abidjan et de l'ensemble des communes de Côte d'Ivoire. « L'Abidjan d'hier n'est pas l'Abidjan d'aujourd'hui », a-t-il noté avec satisfaction. La remise de matériels de salubrité aux collectivités témoigne, selon lui, de la volonté du Gouvernement de garantir un cadre de vie sain aux populations. « Je vous exhorte, en tant que Maires, à être de véritables Ambassadeurs de la salubrité dans vos communes et à faire bon usage de l'équipement reçu », a conseillé le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation aux élus.
Les communes qui ont reçu leur kit de salubrité à cette cérémonie sont : Daloa, Gagnoa, Man, Akoupé, Katiola, Guitry, Lakota, Kouto, Logoualé, Odienné, Séguélon, Rubino, Guiembé, Dabakala et Kaniasso.

Le matériel remis est composé de 18 tracteurs, 64 tricycles, 32 débroussailleuses, 504 fourches, 528 pelles, 490 paires de bottes, 10 paquets de gilets de sécurité, 425 poubelles et 295 brouettes.

Privat DJIROU

VALORISATION DES DECHETS
Bientôt la transformation des déchets plastiques en matériaux de construction en Côte d'Ivoire

Un bâtiment de l'UNICEF construit à partir des matériaux fabriqués à base de déchets plastiques

Dans le but de combattre la pollution plastique, le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS) a signé un accord de partenariat avec un opérateur économique colombien incluant l'implantation, en Côte d'Ivoire, d'une usine de transformation des déchets plastiques en matériaux de construction. Le site devant abriter l'unité de transformation a été recemment visité au Km 24 sur l'autoroute du nord. Selon le Dr KAMELAN Omer, Conseiller Technique, ce partenariat a été facilité par l'UNICEF Côte d'Ivoire qui, jugeant de l'opportunité de cette technique de transformation des déchets, a approché le MINASS pour lui proposer cet opérateur dont le savoir-faire en matière de traitement des déchets plastiques pourrait aider à améliorer la gestion des déchets en Côte d'Ivoire.

Des matériaux (tuiles, briques) de construction à base de déchets plastiques

Par ailleurs, M. Omer KAMELAN a révélé la volonté de l'UNICEF Côte d'Ivoire de mettre à exécution son projet de construction de 528 salles de classe avec des matériaux de qualité issus de la transformation des déchets plastiques. « L'UNICEF Côte d'Ivoire envisage également la construction de centres de santé et de latrines à l'aide de ces matériaux », a ajouté Monsieur KAMELAN.

Roger TIEHIDE

ECOTI.SA UN AN APRES LE DEMARRAGE DE LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE PROPRETE A ABIDJAN

Une séance de formation du personnel d'ECOTI.SA à l'usage des engins de collecte des déchets

Voici un an et trois mois que les nouveaux opérateurs de collecte des déchets recrutés par l'Etat de Côte d'Ivoire sont à pied œuvre pour rendre propre le District Autonome d'Abidjan. A plus d'un an d'activités, de collaboration avec la population, un bilan s'impose. Il convient alors, de présenter les moyens déployés et utilisés, la méthode de travail, les résultats obtenus et enfin dégager les perspectives. Dans ce sens, voici présentés les résultats de la mission de l'opérateur ECOTI.SA.

CONNAÎTRE L'ENTREPRISE ECOTI.SA, SES ACTIVITÉS ET SES PARTENAIRES

ECOLOGIQUE TUNISO-IVOIRIENNE SA (ECOTI SA) est une société anonyme créée le 05/10/2017 et dirigée par un Conseil d'Administration. Monsieur Jalel NAFTI en est le Directeur Général.

Le siège de l'entreprise est situé à Abidjan – Deux Plateaux, Vallon, Rue Boga DOUDOU, Immeuble le Continental et a un effectif de 2026 employés. Ses principales activités sont la collecte, le transport et le tri des déchets ménagers et assimilés. A cela s'ajoute la gestion des centres de transfert des déchets ménagers et assimilés.

Un camion tasseur d'ECOTI.SA

Au niveau du partenariat, ECOTI.SA regroupe des opérateurs Tunisiens, Italiens, Ivoiriens et Béninois qui exercent dans la collecte, le traitement et la valorisation des déchets. L'entreprise assure les services de nettoiement, de collecte et de transfert des déchets ménagers et assimilés dans le secteur 1: Nord-Est d'Abidjan au niveau des communes d'Abobo, Anyama, Bingerville, Cocody et du Plateau, comme stipulé dans la convention de délégation du service public des services de propreté signée avec l'Etat Ivoirien.

En termes de positionnement, la société ECOTI SARL est l'Actionnaire de référence. C'est une société leader dans la gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés en Tunisie. Elle est formée par le groupement de Déco S.P.A qui est spécialisé dans la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers en Italie et de SOCOBAT qui opère dans le secteur du bâtiment, du génie civil, des VRD et de la construction industrielle en Tunisie.

ECOTI.SA est un modèle de partenariat qui associe l'expertise interna-

tionale de l'entreprise partenaire italienne Déco, d'ECOTI.Sarl et bénéficie du savoir-faire local (ivoirien).
Les activités de collecte et de nettoiement ont été sous-traitées auprès de trois Entreprises, à savoir, MOYA, Etablissement COULIBALY et EIDA. Chaque sous-traitant opère dans les communes et zones qui lui sont affectées.

Ainsi MOYA intervient dans la commune d'Abobo, Etablissements COULIBALY dans la commune de Cocody et enfin, EIDA dans trois communes : Plateau, Anyama et Bingerville.

DES PERFORMANCES RÉALISÉES, DES AMBITIONS RENOUVELÉES

Vu l'état d'insalubrité avancé dans lequel était le District Autonome d'Abidjan, l'opérateur a pris la résolution de déployer de gros moyens tant techniques qu'humains pour restaurer la belle image de la ville d'Abidjan.

Des équipements mobiles lourds déployés

Une flotte de 211 engins et véhicules a été déployée pour les activités de collecte, de nettoiement, de curage des caniveaux et du transfert des déchets au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen. Ce matériel à la pointe de la technologie conforme aux normes et standards internationaux est, entre autres, composé de 151 engins de collecte, 33 engins de nettoiement, 27 engins de transfert des déchets et 3 Gros porteurs FARID de 40 m^3 faisant office de centres de transfert mobiles. Un système de maintenance des engins bien structuré est disponible.

Une maintenance efficace et optimale de la flotte est constamment assurée par l'entreprise à travers la mise en place d'une structure unique regroupant plusieurs Ateliers qui interviennent dans divers domaines ; à savoir l'entretien courant des véhicules (vidanges, réglages, remplacement des pièces et organes défectueux des véhicules), le montage des équipements, essai et diagnostic des moteurs, l'entretien et la remise en état des organes et des circuits électriques, l'entretien et la vulcanisation des pneus, la tôlerie et peinture des véhicules, le lavage et graissage quotidien des véhicules.

Une procédure de travail assez fluide en vue d'assurer les tâches dans les règles de l'art pour la bonne marche de l'entreprise, des procédures de travail et des plans de maintenance ont été conçus dans le cadre de l'Assistance Technique de ECOTI.Sarl. Il s'agit de la procédure de maintenance préventive, de la maintenance curative, de la procédure de gestion des stocks et de celle de la gestion de carburant.

La construction des infrastructures de salubrité

ECOTI.SA a investi dans la construction de deux centres permettant d'assurer le stockage provisoire de l'ensemble des déchets collectés dans les cinq communes vers le centre d'enfouissement technique de Kossihouen.

Le premier centre d'une superficie de 7 hectares, situé derrière la zone industrielle de Yopougon, est achevé et mis en exploitation depuis le 15 décembre 2018. Il regroupe des installations de transfert, des blocs administratifs et des ateliers de maintenance. Le deuxième centre est en cours de construction à Adjamé. Un plan de reboisement le long des clôtures, ainsi que des espaces verts ont été conçus dans le respect des territoires réceptifs de ces centres, de manière à limiter les émissions polluantes dans l'environnement et permettre le meilleur accueil à ses usagers.

L'investissement total des infrastructures et des équipements mobiles s'élève à environ 26 millions d'euros, soit 17 080 804 000 F CFA.

Les engins d'ECOTI.SA en action de collecte des ordures ménagères

ECOTI.SA : DES SERVICES DÉLÉGUÉS DE QUALITÉ POUR UNE SALUBRITÉ TOTALE ET INTÉGRALE DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

INDICATEURS TECHNIQUES	
Indicateurs des activités du 01/01/2019 au 30/11/2019	
Activité de collecte des déchets	- Le tonnage journalier a dépassé 1 550 tonnes en octobre et novembre 2019 et la moyenne est de 1 438 tonne/jour pour l'année 2019. - Taux de collecte réalisé : 99,76% des quantités contractuelles. Taux de couverture du périmètre de la délégation : 90 % (mis à part les cités et quartiers non accessibles pour des raisons multiples). - Total des quantités collectées :480.380 tonnes.
Activité de transfert des déchets	- L'activité de transfert d'Anguédédou vers le CVET de Kossihouen a débuté le 03/12/2018. - L'activité de transfert est réalisée essentiellement par 3 tracteurs routiers, 6 grandes remorques 70m³ ZALIANI, 3 grandes remorques 40m³ FARID et 14 camions multi-lèves. - Total des quantités transférées : 507.058 tonnes.
Activité de balayage	**Total des linéaires balayés et validés : 22.757 Km (distance parcourue 565.211 Km)**
Activité de curage de caniveaux	**Total des linéaires balayés et validés : 187 Km (distance parcourue 76.406 Km)**

INDICATEURS SOCIAUX

Ressources Humaines

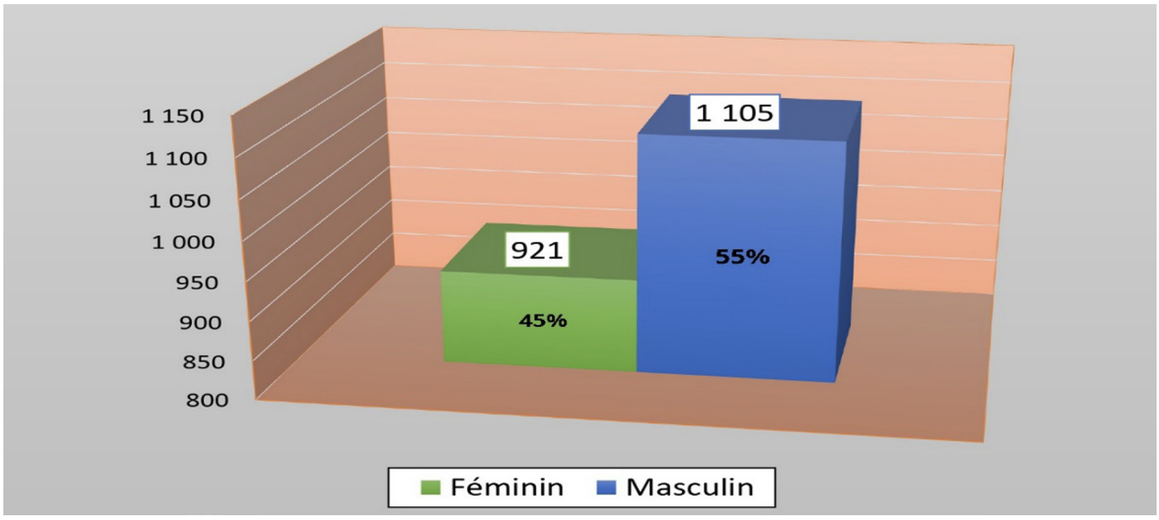

L'effectif d'ECOTI.SA a atteint les 2026 agents répartis comme l'indique le diagramme

Les formations

Dans le cadre de l'assistance aux partenaires sous-traitants pour la mise à niveau des chauffeurs, ECOTI.SA a planifié avec l'appui Technique de ECOTI.Sarl et DECO. Spa un plan de formation, afin de garantir la meilleure disponibilité des véhicules pour les services délégués et assister une opérationnalisation rigoureuse de la flotte. La formation à laquelle ont pris part 637 chauffeurs, s'est déroulée en deux phases (juin-décembre 2018 et janvier – mars 2019).

En partenariat avec l'Office National de la Sécurité Routière et le Bureau du Haut Conseil des Entreprises de Transport Routier de Côte d'Ivoire, de nouvelles sessions de formation pour une conduite maîtrisée, sécurisée et économe en carburant sont en cours de programmation, au profit de tous les chauffeurs et conducteurs d'ECOTI.SA et des Entreprises sous-traitantes.

Hygiène et sécurité au travail

Pour faire face aux questions de santé, des séances de vaccination et des visites médicales ont été organisées au profit de tout le personnel.

Aussi, des séances de sensibilisation au respect du port des équipements de protection individuelle (EPI) ont-elles été organisées au profit de 300 agents de collecte et de nettoiement ; des consignes de sécurité ont également été données.

ECOTI.SA, UN ACTEUR DU CHANGEMENT POUR UNE NOUVELLE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE

ECOTI.SA a mis en action une stratégie de communication et de sensibilisation afin de permettre une meilleure implication des populations et assurer une participation active de tous les usagers à introduire un changement durable de comportements. ECOTI.SA a réussi à mettre en place des chartes de partenariat avec les associations et les structures communautaires, un forum mensuel d'échanges et de partage d'expérience autour d'une unité mobile de sensibilisation en langues locales; le lancement d'un concours inter quartiers de salubrité pour permettre une meilleure contribution des associations dans l'œuvre de sensibilisation pour le respect des horaires de sortie des déchets, des lieux de dépôt des bacs et coffres et du bon conditionnement des déchets.

Activités de communication de masse

Au cours de l'année 2019, plusieurs activités de communication de masse ont été développées, en vue d'une sensibilisation accrue des populations, à travers les actions hors média, les actions média et la plateforme digitale. A cet effet, une campagne de proximité dénommée « Agir pour mon quartier » a été menée dans les mosquées, les églises, les marchés, les stations et des cités. En outre, Comme actions posées, il faut noter l'organisation de cent soixante huit journées de sensibilisation dans les cinq (5) communes du District d'Abidjan placées sous la responsabilité d'ECOTI.SA, vingt (20) Associations mobilisées et cinquante mille (50 000) flyers distribués de porte à porte et dans les stations TOTAL.

Au titre des medias audiovisuels (la Radio), nous notons la diffusion de plusieurs spots en langues locales, quatre (4) passages en prime time pendant quinze (15) jours sur cinq (5) radios confessionnelles et locales les plus écoutées à Abidjan (Taux d'audience, 2500 auditeurs / jours). Quant à la télévision, il y a eu la diffusion de deux (2) spots TV sur la chaîne RTI, pendant deux (2) semaines (Audimat : 83,9%).

Sur la plateforme digitale, à savoir, Internet, Facebook et Twitter, ECOTI.SA a marqué une présence constante qui a permis d'atteindre 15 mille internautes en trois (3) mois d'exercice.

Une vue de l'Unité mobile de sensiblisation de ECOTI.SA

ECOTI.SA à l'orée de 2020, des ambitions renouvelées

En tant que partenaire pour le développement, ECOTI.SA vise à introduire progressivement le changement durable souhaité en matière de gestion des déchets. Consciente des efforts louables consentis par les pouvoirs publics Ivoiriens représentés, dans ce cadre de partenariat public-privé, par le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, ECOTI.SA continuera de rassurer davantage le MINASS de son engagement à faire de ce modèle de délégation du service public des services de propreté de l'agglomération d'Abidjan, une réussite totale et de renforcer le positionnement de la Cote d'Ivoire comme leader des grands chantiers de réforme du secteur des déchets en Afrique de l'Ouest et de la Capitale Abidjan un modèle de référence.

Dircom.ECOTI.SA,

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES
Le Ministre Anne-Désirée OULOTO invite les guides religieux au respect du décret contre les nuisances sonores

Allocution du Ministre Anne-Désirée OULOTO lors de la rencontre avec les Responsables Réligieux

Une vue de l'assistance

La problématique des nuisances sonores (communément appelées bruits du voisinage) était au coeur des échanges organisés, en décembre dernier, par Madame le Ministre Anne-Désirée OULOTO, en charge de l'Assainissement et de la Salubrité avec les guides religieux, au Palais de la Culture de Treichville.

Au cours de la séance, il a été essentiellement question de sensibiliser les responsables de culte à mener leurs activités en évitant de nuire au voisinage.

En effet, à l'issue de nombreuses plaintes formulées par des riverains contre les responsables religieux, de bars, de restaurants, de boîtes de nuit, de maquis, etc., il était donc impérieux pour Madame le Ministre Anne-Désirée OULOTO, d'organiser une rencontre d'information et de sensibilisation en présence des Autorités locales sur les bruits de voisinage.

Sur la question, Madame le Ministre a expliqué à ses hôtes la pertinence du phénomène lié à ses effets néfastes sur la santé des personnes. « Le bruit est très dangereux pour notre santé. Il peut rendre sourd. Le bruit empêche la concentration et le sommeil et porte atteinte à notre efficacité. Il est source de mauvais résultats scolaires et de stress. Celui qui est stressé devient anxieux, irritable, s'énerve pour peu, devient agressif et est fortement exposé aux maladies psychiques et cardiaques telles que l'hypertension artérielle (…) Le bruit n'est pas bon pour les enfants et les femmes enceintes », a longuement expliqué Madame OULOTO. Aux dires donc de Madame le

Ministre, c'est pour tous ces cas importants que le Gouvernement a pris un décret pour réglementer le bruit de voisinage dont l'application s'impose à tout le monde. Il s'agit de règlementer la conduite des activités bruyantes susceptibles de gêner le voisinage par la délivrance des autorisations.

Saluant donc la mobilisation de ses hôtes qui traduit l'intérêt qu'ils portent aux initiatives du Gouvernement pour la promotion de la quiétude en cité, elle les a exhortés, en s'appuyant sur leur rôle central d'Hommes et de Femmes de Dieu, leaders d'opinions, plus proches des populations à sensibiliser au changement de comportements pour l'amélioration du cadre de vie.

A sa suite, plusieurs personnes ont exprimé divers opinions abondant dans le même sens que Madame le Ministre. Elle s'est dite rassurée de la volonté manifeste des leaders religieux à l'accompagner dans la lutte contre les nuisances sonores.

Au terme de la rencontre, Madame le Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité a invité le corps préfectoral à s'impliquer activement dans la lutte contre les nuisances sonores en tant qu'autorités de l'Etat. « Votre rôle dans la lutte contre les nuisances sonores est primordial et votre responsabilité très grande. Vous devez continuer l'information et la sensibilisation mais surtout démarrer la phase de la répression », a-t-elle signifié.

Roger TIEHIDE

Une photo de famille

OPÉRATION GRAND MÉNAGE
La SODECI s'engage aux côtés du Ministère de l'assainissement et de la Salubrité

Distinction du DG de la SODECI en tant qu'Ambassadeur de la salubrité

L'Opération Grand Ménage qui a soufflé ses 3 bougies le 4 mars 2020 amorce un important tournant avec l'implication des entreprises citoyennes aux efforts et actions de salubrité. La Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI) inaugure cet engagement des entreprises en parrainant la 37ème édition de cette activité reportée au 14 mars 2020, en raison de la célébration nationale le samedi 7 mars, de la Journée Internationale des Droits de la Femme (JIF). Pour ce faire, cette société mettra à disposition des moyens matériels de salubrité, impliquera ses collaborateurs jusqu'à ses Directeurs Régionaux dans les actions de nettoyage, les campagnes de sensibilisation et d'éducation aux changements de comportement. Ces informations ont été portées, le vendredi 6 mars 2020 au siège de la société, à la connaissance des hommes de médias lors du lancement de ce partenariat. C'était dans le cadre d'une Conférence de presse animée par Madame Anne-Désirée OULOTO, Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité et Monsieur Ahmadou BAKAYOKO, Directeur Général.

A cette occasion, le Ministre Anne OULOTO a indiqué que le Grand Ménage est l'affaire de tous, tant celle du Président de la République, des Ministres, des Directeurs Généraux que celle de la ménagère, de l'enseignant, du commerçant ou du citoyen en général. Après avoir obtenu l'implication des commerces, marchés, gares routières, villages et communes, le Ministère, dans une nouvelle approche, vient vers entreprises du secteur privé, public et parapublic. « Je voudrais saluer la SODECI au nom du Premier Ministre pour cet engagement. Votre entreprise connait les enjeux de l'assainissement parce qu'elle fait de l'assainissement. Je suis persuadée que par vous tous les autres Chefs d'entreprises nous rejoindront », a-t-elle déclaré. Puis constatant le travail ardu à abattre, elle fera cette exhortation. « En neuf (9) ans tout a été amélioré en termes d'infrastructures, de véhicules de collecte et de transport des déchets…Abidjan a basculé dans le bon sens, des clichés de détritus et d'immondices à Abidjan perle des lagunes. Cependant, il y'a encore de grandes poches de résistance... Il nous faut vite inverser la tendance pour faire de la Côte d'Ivoire le pays le plus propre d'Afrique. Soyez nos ambassadeurs partout où vous serez », a-t-elle dit en direction du DG BAKAYOKO et son personnel.

Collant à la journée de la femme célébrée en mars, Mme Anne-Désirée OULOTO engage toutes les femmes à améliorer le cadre de vie des quartiers et cités.

Au cours de cette rencontre avec la

presse, le Ministre a élevé le DG, M. Ahmadou BAKAYOKO et le PCA EBAH Basile au rang d'Ambassadeurs de la Salubrité, ajoutant qu'elle associera les prochaines semaines certains de leurs collaborateurs qui se seraient dévoués pour la salubrité, à cette distinction.

En retour, Ahmadou BAKAYOKO a officialisé la décision de l'entreprise. « Nous comptons nous engager aux côtés de Madame le Ministre, car ces actions seront une opportunité pour renforcer notre participation à l'amélioration du cadre de vie des populations et pour offrir un avenir à nos enfants », a-t-il ajouté avant d'offrir, dans l'ambiance de la Journée Internationale de la Femme 2020, un présent à l'autorité gouvernementale, en l'occurrence, un kit SODECI comprenant un pagne.

Il faut préciser qu'au cours de la cérémonie, Madame KOUAMÉ KÉTÉ Edith Blanche, Coordonnatrice Nationale du Grand Ménage a dressé un bilan sommaire des 3 années d'exécution de cette opération de salubrité communautaire. Au compteur, 36 éditions organisées dont 10 spéciales, à Abidjan comme à l'intérieur du pays, 75 Ambassadeurs de salubrité distingués à travers le pays, remise de matériels de salubrité dans plus de 15 régions et plus de 400 Comités locaux de salubrité installés.

Source SERCOM MINASS

Photo de famille marquant la fin dela cérémonie

Une vue des officiels

Allocution de Mme KOUAME KETE Edith Blanche, Coordonnatrice du «Grand ménage»

PRESENTATION DE VŒUX 20/20 A MADAME LE DG DE L'ANAGED

Le 28 janvier 2020, le personnel de l'ANAGED a consacré à la tradition, celle de la présentation de vœux à Madame le Direction Général, Sarrahn Teinin OUATTARA. A cette cérémonie étaient conviés les responsables des entreprises de collecte de déchets.

Accueil solennel de Mme le DG

Mme le DG en compagnie des Agents

Mme le DG recevant le présent d'OZONE CI

Mme le DG recevant le présent d'ETS Coulibaly

Mme le DG en compagnie des Chefs de service

Mme le DG en compagnie des partenaires

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE LA MUTUELLE DU PERSONNEL DE L'ANAGED

Eddie KONAN passe la main à Serge Privat DJIROU

Cérémonie de passation de charges entre Eddie KONAN et DJIROU Privat, Président élu

A la faveur du renouvellement des instances de la Mutuelle du Personnel de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), les Mutualistes portent leur choix sur la personne de Monsieur DJIROU Serge Privat qui succède ainsi à Monsieur KONAN Eddie, Président sortant.

En effet, la journée du vendredi 31 janvier 2020 a été marquée par l'organisation d'une Assemblée Générale Elective.

Après la présentation de son bilan moral et financier, Monsieur Eddie KONAN a obtenu le quitus de l'Assemblée donnant ainsi place à l'élection du Président de la Mutuelle.

Trois candidats étaient en lice pour le poste de Président, KRA Mosson Habib, DJIROU Serge Privat et KOUASSI Ahou Josette et trois autres pour le Commissariat aux comptes KONE Pétieninpou Salifou, YOBOUE Armel et Madame ATCHE Akou Lionelle Kelly épse KONAN.

A l'issue de l'élection, au poste de Président, Monsieur DJIROU Serge Privat a été élu avec 144 voix suivi de KOUASSI Ahou Josette 29 voix et KRA Mosson Habib 26 voix sur 207 votants. Aux postes de commissariats aux comptes, KONE Pétieninpou Salifou et Madame ATCHE Akou Lionelle Kelly épse KONAN ont été respectivement élus aux postes de premier commissaire aux comptes avec 128 voix suivi de ATCHE Akou Lionelle Kelly épse KONAN 45 voix et YOBOUE Armel 28 voix ; avec 6 bulletins nuls enrégistrés.

Séance de délibération des résultats

Cette élection s'est déroulée sous la supervision du comité électoral présidé par Monsieur ADINGRA Amon Fernand.

Il est à préciser que le processus électoral s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Vivement que le Président élu puisse mettre en place son programme et œuvrer pour le bien être des Mutualistes.

Roger TIEHIDE

Intervention du candidat DJIROU Privat

Intervention de la candidate KOUASSI Josette

Intervention du candidat KRA Habib

Intervention de Monsieur ADAYE, Mutualiste

Une vue des Mutualistes à l'AG

Le coin du bonheur

Mariage

Couple ISSA

Couple SERI

Couple BAKAYOKO

Naissance

Bébé DIYORO Annick

Bébé GUEIGO

Bébé OUATTARA Mariam

L'ANAGED

célèbre ses femmes et toutes les femmes du monde

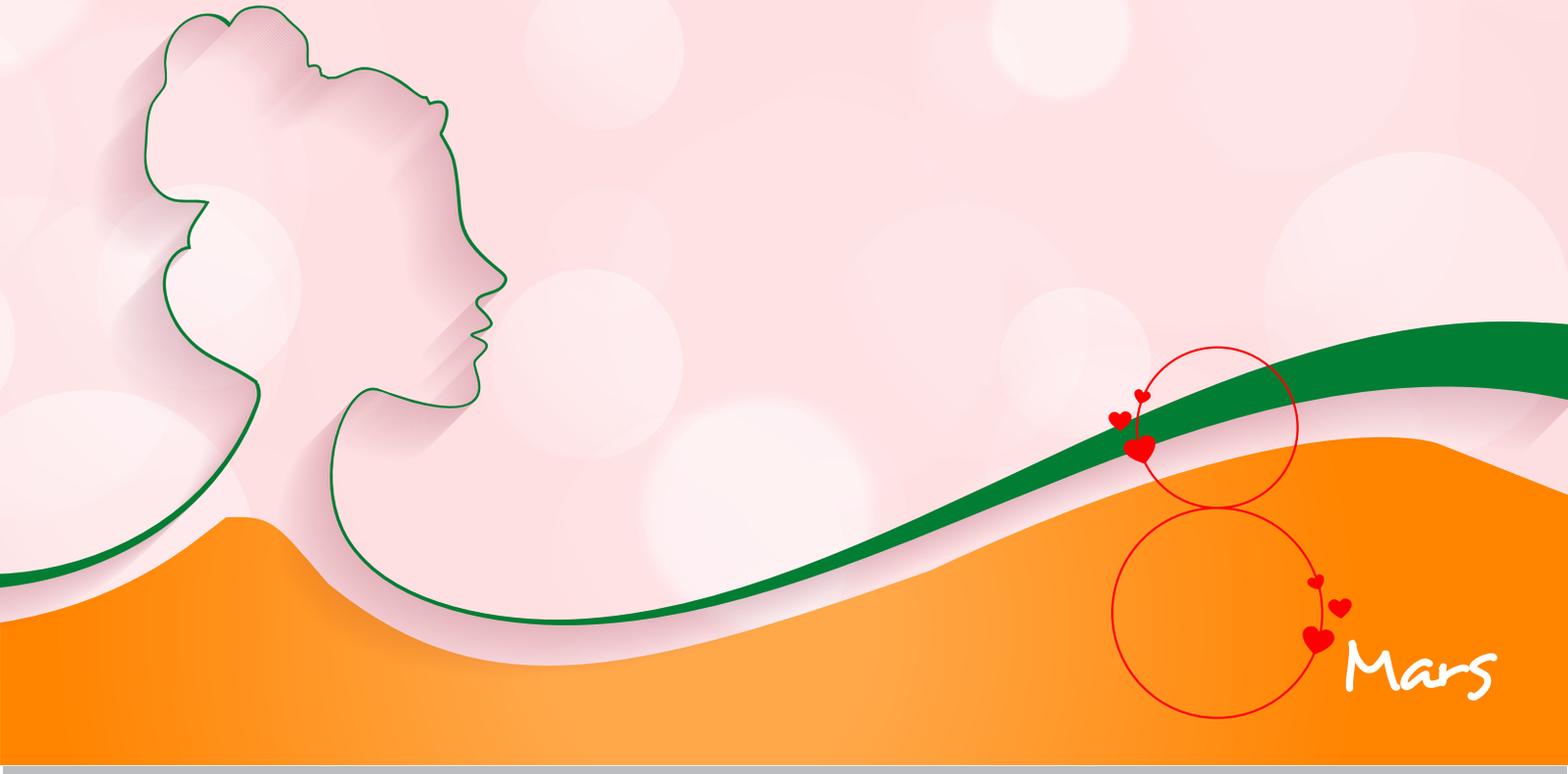

NECROLOGIE

A notre regretté **SAHODE KOBENAN GUILLAUME**, Chef de service Suivi et Evaluation des Projets et Programmes inhumé le samedi 14 mars 2020 à Torosanguié, Bondoukou.

Les Vertus du Miel

LE MIEL EST BON POUR LA SANTE

Vous avez certainement déjà entendu dire que le miel possède de nombreuses vertus. Et bien vous avez une petite partie sous vos yeux.

Le miel apaise la toux : Votre enfant tousse sans arrêt ? Donnez-lui un sirop au miel efficace et apaisant, il vous suffit de mélanger le jus d'un citron avec cinq cuillerées à soupe de miel et de prendre une cuillerée à café de cette mixture au moment des quintes et avant de vous coucher.

Le miel renforce le système immunitaire : c'est un antibiotique naturel. Il contient de nombreux nutriments, vitamines, minéraux (comme le potassium) et oligo-éléments utiles pour protéger notre organisme contre le rhume, la grippe et d'autres agressions.

Le miel fait baisser le taux de « mauvais » cholestérol : Le miel étant riche en deux types de sucre à savoir le fructose et le glucose, on pourrait croire qu'il ferait grossir ou augmenter le taux de cholestérol. Or, c'est tout l'inverse ! Le miel est en réalité moins calorique que le sucre blanc (320 calories contre 420 calories pour 100g pour le sucre blanc) alors qu'il contient plus de nutriments.

Le miel pur consommé pendant les repas abaisserait donc le taux de « mauvais » cholestérol tout en augmentant le taux de « bon » cholestérol.

Le miel facilite la digestion : Consommer du miel régulièrement permet d'éviter les problèmes d'indigestion, de constipation ainsi que les douleurs gastriques. Après chaque repas, préparez-vous une tisane ou un thé et versez-y deux à trois cuillères à café de miel.

Le miel est un excellent cicatrisant : Ses actions antibactérienne et antiseptique permettent de soigner rapidement et de manière efficace les plaies et les brûlures. Si vous avez une plaie que vous voulez soigner ou que vous vous êtes brûlé, nettoyez bien la surface (ou rincez bien à l'eau froide dans le cas d'une brûlure) puis appliquez un petit peu de miel pur sur la zone concernée.
Laissez agir puis répétez l'opération si besoin. Vous verrez que la douleur de votre plaie ou votre brûlure sera immédiatement soulagée et que votre peau cicatrisera bien plus vite.

Le miel permet de lutter contre l'insomnie : Vous avez du trouver le sommeil et vous êtes parfois victime d'insomnie ? Prenez une tisane avec du miel avant d'aller vous coucher.

Le miel présente de nombreux bienfaits pour la peau : Le miel hydrate la peau, l'adoucit, la nourrit, la régénère, la protège et la nettoie. On l'utilise aussi bien pour hydrater les lèvres que pour traiter l'acné ou retrouver un teint lumineux.

Le miel prévient le cancer : Le miel contient des antioxydants dont la majorité sont des flavonoïdes, qui neutralisent les radicaux libres du corps responsables de la croissance des tumeurs cancéreuses et préviennent ainsi l'apparition des maladies cardiovasculaires, de certaines maladies neurodégénératives mais aussi de certains cancers.

Le miel améliore nos performances athlétiques : Avant un marathon ou un évènement sportif important, il est conseillé d'augmenter ses apports en glucose pour permettre au corps de fournir un effort physique intense et long.

Bien d'autres trucs et actus pour les prochains numéros d'ANAGEDMAG.

MINASS
MINISTÈRE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITÉ

Union - Discipline - travail

PHASE PROVISOIRE

HORAIRES DE SORTIE ET DE COLLECTE DES DECHETS

OPÉRATEURS	SORTIES	COLLECTES
ECOTI SA PLATEAU - COCODY	17H à 21H	Jour 08H à 16H Nuit 21H à 08H
eco eburnie MOTAENGIL AFRICA TREICHVILLE - MARCORY KOUMASSI - PORT-BOUET	Jour 05H à 06H Nuit 20H à 21H	Jour 06H à 09H Nuit 21H à 05H du matin

ANAGED

REDONNONS VIE À NOS DÉCHETS POUR UNE CÔTE D'IVOIRE SAINE

WWW.ANAGED.CI
CONTACTS: +225 22 40 61 10 / 14
FAX: +225 22 40 61 12 / +225 22 41 45 95

II PLATEAUX 8ÈME TRANCHE, LOT 513, ILOT 34